

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 novembre 1990

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

COMITÉ DE SÉLECTION – PRÉSENTATION DU CINQUANTE-CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le cinquante-cinquième rapport du Comité de sélection, dans les deux langues officielles. Ce rapport porte sur la composition des comités législatifs et, conformément à l'article 113(1) du Règlement, ces rapports sont adoptés d'office dès leur présentation.

PROJET DE LOI C-82 – PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ LÉGISLATIF

M. Gilbert Parent (Welland—St. Catharines—Thorold): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le rapport du Comité législatif sur le projet de loi C-82, Loi modifiant l'Acte pour pourvoir à la nomination d'un gardien de port pour le Havre de Québec et modifiant l'Acte à l'effet d'amender et refondre les actes concernant l'emploi de gardien de port pour le havre de Montréal, et portant validation de certains honoraires, droits et frais, sans modification.

[Traduction]

ENVIRONNEMENT – CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

L'hon. David MacDonald (Rosedale): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le cinquième rapport du Comité permanent de l'environnement.

Je signale aux députés de la Chambre qu'il semble que les problèmes qui existaient aient été réglés, et que le

ministre comparaitra devant le Comité, mardi prochain, à 16 heures.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

PÉTITIONS

VIA RAIL

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de résidents de Kamloops, qui sont des environmentalistes bien connus.

Les pétitionnaires soulignent que le train constitue le meilleur moyen de transport, du point de vue de l'environnement. Ils demandent au gouvernement de reconsidérer sa décision d'éliminer un certain nombre de routes de VIA Rail et d'investir plutôt dans ce moyen de transport approprié du point de vue de l'environnement.

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition, encore une fois au nom de résidents de la Colombie-Britannique qui s'opposent à la taxe sur les produits et services.

Les pétitionnaires indiquent que, dans le cadre d'un récent référendum tenu à Vancouver, 85 p. 100 des répondants se sont prononcés contre cette taxe. Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'écouter les Canadiens, de donner suite à leur requête, de tenir compte des préoccupations des petites entreprises, en particulier, et de ne pas adopter la TPS.

• (1110)

[Français]

LA COLLINE PARLEMENTAIRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, en vertu de l'article 36 du Règlement, je désire déposer une pétition provenant de citoyens de Val d'Or et Barraute, en Abitibi, qui exigent que le gouvernement du Canada mette fin au projet intitulé «Le secteur de la cité parlementaire» qui envisage, au coût de 68 millions de dollars, l'aménagement d'un stationnement et d'un centre commercial sous le Parlement fédéral du Canada, et qu'il reconnaisse la nécessité de conserver tel quel l'envi-